

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 613

Artikel: Censeo televisionem delendam esse
Autor: Stauffer, Gil
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers le deuxième tour

Les électeurs fribourgeois iront-ils plus nombreux aux urnes que Vaudois ou Genevois, et manifesteront-ils une volonté de «changement» à l'opposé de ce que l'on a constaté en Suisse romande ces derniers temps? Il est quasi certain en tout cas qu'ils devront retourner voter pour compléter leur Conseil d'Etat. Treize candidats sur cinq listes, c'est beaucoup! On se demande combien il y aura d'élus au premier tour et il n'est pas exclu qu'il n'y en ait aucun...

La campagne électorale est très traditionnelle et très calme.

Le parti démocrate-chrétien présente cinq candidats, dont deux conseillers d'Etat en charge. Il lutte «avec réalisme et enthousiasme».

Les deux candidats radicaux, actuellement en charge, combattent, comme partout, pour «plus de liberté et moins d'Etat».

Les démocrates du centre (UDC-PAI) présentent

leur conseiller en charge, parce qu'«on peut compter sur lui».

Quant au parti socialiste, avec trois candidats, dont un a fait partie du gouvernement de 1971 à 1976, il met en évidence qu'ils sont «solides, sûrs, socialistes».

Enfin, le parti chrétien-social présente deux candidats, dont la seule femme de ce scrutin, «afin d'être présent au gouvernement pour garantir le débat démocratique».

La répartition des 130 sièges du Grand Conseil, elle, devrait permettre au parti socialiste de constituer le deuxième groupe conformément à sa force électorale. Les libéraux réussiront-ils leur examen d'entrée, ce qui leur permettrait d'être admis au Parti libéral suisse? Il est prévisible en tout cas que les tendances révélées par ce scrutin pour le législatif détermineront les positions de départ pour le deuxième tour des élections au Conseil d'Etat.

Il est difficile de parler des élections des préfets car elles ne semblent pas encore être entrées tout à fait dans les mœurs politiques fribourgeoises. Seul le parti socialiste a compris l'enjeu dans trois districts... Quand on vous disait «très traditionnel» et «très calme»!

Bilan: lamentable, consternant.

Il n'est même pas sûr que la publicité ainsi faite aux Editions Zoé leur soit, commercialement, utile.

Emission donc doublement ratée — parfaitement dans la ligne incohérente et bavarde de son auteur.

* * *

Cela dit, tout comme les chaudières mal réglées, les voitures et les détergents phosphatés, la télévision est — de plus en plus — un émetteur de polluants et de toxiques. Culture pathogène dans la culture sinon Etat dans l'Etat, elle en vient à présenter n'importe quoi — grille des horaires et des programmes oblige.

Pour une émission valant l'électricité utilisée, il s'en trouve quinze qui ne sont que du remplissage. La plus débile course de voitures — simple retransmission de bruits sur fond de panneaux publicitaires — reçoit plus d'attention que le meilleur ouvrage de poésie.

Des féodalités d'administrateurs paperassiers, des clans de mandarins arrogants et des armées de grimpaillons pousse-au-cul jouant les vedettes de la lucarne empêchent de plus en plus, en brandissant le taux d'écoute, les réalisateurs soigneux, patients et choisissant des sujets difficiles, de faire leur travail.

De ces réalisateurs, j'en connais quelques-uns. Leur tête n'apparaît jamais et leur nom rarement sur l'écran.

La plupart en ont marre. Marre de cette usine de production de déchets culturels qu'est, aujourd'hui plus que jamais, la TV-Lausanne-Genève.

Il me semble l'avoir déjà dit: l'ère de de l'audio-visuel commencera le jour où sera prise la décision d'interdire toute émission de télévision trois jours par semaine.

Pour l'instant, et au train où vont les choses, c'est la course à la crétinerie.

Je ne propose pas de réformer la TV-Lausanne-Genève.

Je propose de la dynamiter.

Gil Stauffer

POINT DE VUE

Censeo televisionem delendam esse

Qui donc parvient encore à supporter M^{me} Catherine Charbon et ses émissions littéraires à la Télévision-Lausanne-Genève?

Pourquoi donc M^{me} Charbon ne se consacre-t-elle pas aux comptes rendus de défilés militaires, d'expositions de machines de chantier et de véhicules utilitaires?

Sa dernière émission — «Dimanche soir», 1^{er} novembre — était tout entière employée à présenter les Editions Zoé, de Genève.

Or, aussi dignes d'intérêt et de sympathie que soient lesdites éditions, aussi méritantes et coura-

geuses que puissent être ses animatrices, aussi exemplaires et préoccupantes que soient les difficultés qu'elles rencontrent, il ne se justifiait nullement — par égard élémentaire pour tous les autres éditeurs romands naviguant dans le même bateau — de consacrer toute l'émission à cette seule maison d'édition.

Astuce épaisse, M^{me} Charbon n'a rien trouvé de mieux que d'utiliser les imprimeuses-éditrices de Zoé comme pseudo-journalistes pour mener l'enquête qu'elle aurait dû conduire elle-même, les mettant ainsi dans une situation où elles ne pouvaient être que mal à l'aise.

Le tout était par ailleurs servi par un caméraman maniant sa caméra comme une barre à mine trop lourde pour lui et par un montage subséquent probablement réalisé avec un hache-paille.